



## 5<sup>e</sup> édition du Forum « Entreprendre dans la Culture » du 22 au 24 mai 2019

Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, le ministère de la Culture organise le forum « Entreprendre dans la Culture » qui se déroule du 22 au 24 mai à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris et à l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais, puis tout au long de l'année dans plusieurs régions. Son ambition est claire : soutenir et accompagner les entrepreneurs culturels, professionnels de la culture et étudiants dans leurs projets de développement ou de création d'entreprise dans le secteur de la culture.

Pendant 3 jours, ce sont 250 intervenants, tous experts dans leur domaine, qui animeront 80 tables rondes et ateliers ouverts pour plus de 2 500 participants (professionnels, étudiants, porteurs de projets, créateurs d'entreprises). Ce forum est l'occasion de leur apporter des informations concrètes et pratiques notamment sur le financement, le développement à l'international, et les différents modèles entrepreneuriaux.

Cette nouvelle édition traitera :

- **le 22 mai, des fondamentaux de la création d'entreprise** (les statuts, la protection sociale et des œuvres, le financement) ainsi que de deux thématiques sectorielles : **la musique et les arts plastiques** ;
- **le 23 mai, de l'innovation, de la transition numérique et des startup** ainsi que de deux thématiques sectorielles : **l'audiovisuel / cinéma et l'édition. Une séquence de 5 tables rondes sera également consacrée à l'Afrique**, dans la perspective de la Saison culturelle Afrique 2020 ;
- **le 24 mai, de l'économie sociale et solidaire** en lien avec la culture ainsi que de deux thématiques sectorielles : **le spectacle vivant et la presse**.

Pour la première fois, le Forum est doté d'une marraine (**Agnès b.**) et d'un parrain (**Franck Annese**) incarnant la figure de l'entrepreneur culturel.

L'édition 2018 avait réuni près de 2 500 participants et 280 intervenants.

**Le quatrième prix « IFCIC – Entreprendre dans la Culture »**, cofinancé par l'Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles (IFCIC) et le ministère de la Culture, a été remis **le 22 mai, à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris**, pour récompenser 5 entreprises ou associations culturelles ayant développé un

modèle économique ou une forme d'organisation innovante, originale, responsable et durable.

Pour ancrer le dynamisme du Forum *Entreprendre dans la Culture* dans la durée et dans les territoires, **des événements seront organisés toute l'année 2019 par les Directions régionales des Affaires Culturelles et la direction générale des médias et industries culturelles**, en partenariat avec les acteurs locaux et les collectivités territoriales dans 8 régions françaises : Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie, Guyane, Nouvelle-Aquitaine, et en région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Accompagner les entrepreneurs de la culture est un enjeu fort pour le ministère de la Culture.** En 2015<sup>1</sup>, le poids économique direct de la culture était de 43 milliards d'euros (en valeur ajoutée) soit une part, dans l'ensemble de l'économie, de 2,2 %. Les branches culturelles représentaient 2,3% de la population active en emploi. La France a en outre la chance de pouvoir compter sur un vivier unique de plus de 265 000 associations et 160 000 entreprises culturelles sur son territoire. Leur vitalité et leur dynamisme sont essentiels pour préserver, défendre et incarner la diversité culturelle.

**Informations pratiques :**

**Du 22 au 24 mai 2019, à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris (6<sup>ème</sup>)**

**Toutes les informations sur : [www.forumentreprendreculture.fr](http://www.forumentreprendreculture.fr)**

**Le Forum est ouvert à tous, gratuit et sur inscription. [Accédez ici à la plateforme d'inscription](#)**

---

<sup>1</sup> Source : 2017, DEPS, *Le poids économique direct de la culture en 2015*

**Contacts**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC